

Vous avez un poste au CIUSSS, mais vous voulez aller travailler au NCHUM ?



Pont du CIUSSS (HCND) vers le NCHUM

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'île-de-Montréal

Québec 



Comment faire ?

Vous avez un poste ou êtes sur la liste de rappel de l'Hôpital communautaire Notre-Dame (HCND), mais vous voulez finalement aller travailler pour le CHUM et non le CIUSSS ? Si oui, vous aller pouvoir le faire.

Dès la cession de l'HCND le 27 novembre prochain vous allez avoir 3 mois pour décider si vous voulez rester au CIUSSS ou retourner au CHUM.

Pour ce faire, **vous devez communiquer avec les ressources humaines du CHUM (8340) pour les informer.** Vous aller donc démissionner du CIUSSS pour vous inscrire sur la liste de rappel du CHUM. Vous pourrez alors postuler au prochain affichage du CHUM (qui devrait avoir lieu vers la mi-février). Ainsi vous aller conserver l'ancienneté que vous aviez lors de la cession de l'HCND au CIUSSS.

Cette entente a été signée entre le CHUM et le SECHUM. Pour rejoindre le SECHUM : 34297. Pour les travailleurs.euses du CHUM qui voudront plutôt être employé au CIUSSS (HCND) la situation est différente.

Vous voulez faire l'inverse du
CHUM au CIUSSS (HCND) ?

 VOIR AU VERSO

Vous avez un poste au NCHUM, mais vous voulez aller travailler au CIUSSS ?



Pont du NCHUM vers le CIUSSS (HCND)



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'île-de-Montréal

Québec 

Comment faire ?

L'entente signée entre le SECHUM et le CHUM concerne uniquement les travailleurs.euses qui veulent retourner au CHUM. Pour les personnes qui veulent aller au CIUSSS, il faut que l'entente soit signée entre les représentants patronaux et syndicaux du CIUSSS.

Le SECHUM a présenté l'idée du pont (3 mois pour choisir le CHUM ou le CIUSSS et conserver son ancienneté) il y a plusieurs mois aux représentants patronaux et syndicaux du CIUSSS. Ils ont tous trouvé ce modèle intéressant, mais pour le moment, rien n'est encore signé. Dès que cela va être fait, nous allons informer les travailleurs.euses. Pour connaître l'évolution du dossier vous pouvez communiquer avec :

CIUSSS (employeur) : 514-890-8000 #26627

Où les futurs syndicats de l'Hôpital Notre-Dame :

Catégorie 2 (CSN) : 514-908-3533 #1454

Catégorie 3 (SCFP-FTQ) : 514-858-4896

Vous voulez faire l'inverse
du CIUSSS (HCND) au
CHUM ?

VOIR AU VERSO 